

« *L'Espagne propose de tenir un Sommet euro-méditerranéen en 2005 afin de relancer le Processus de Barcelone* ».

## Le ministre espagnol des Affaires étrangères dresse un bilan contrasté du processus euro-méditerranéen et analyse les relations avec le Maghreb.

ENTRETIEN avec Miguel Angel Moratinos par Andreu Claret et Darío Valcárcel

L'arrivée au pouvoir du Parti socialiste lance une nouvelle étape dans les relations entre l'Espagne et le Maghreb. **AFKAR/IDEES** a eu l'occasion d'analyser, avec l'actuel ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Miguel Angel Moratinos, les objectifs, les enjeux et les propositions du nouvel exécutif pour la région.

**AFKAR/IDEES :** *Vous envisagez la possibilité pour l'Espagne d'accueillir une conférence visant à relancer les relations euro-méditerranéennes à l'occasion du 10e anniversaire du Processus de Barcelone. Considérez-vous qu'il devrait se produire simultanément une mobilisation de la société civile, par l'organisation d'un Forum civil Euromed ?*

**MIGUEL ANGEL MORATINOS :** A l'occasion de cet anniversaire, le gouvernement espagnol souhaite dresser un bilan des réussites et des carences du Processus de Barcelone, afin de tenter de donner un nouvel élan au partenariat euro-méditerranéen. Pour cela, nous avons proposé la tenue d'un sommet euro-méditerranéen des chefs d'Etat et de gouvernement, organisé d'un commun accord avec Londres, qui devra assumer la présidence de l'UE au cours du second semestre 2005.

Depuis sa naissance en 1995, les Etats fondateurs du Processus de Barcelone ont été conscients du besoin d'inté-

grer la société civile dans la construction du partenariat. C'est ainsi que ce sont tenues régulièrement les rencontres du Forum civil Euromed, dans lesquelles sont accordées, entre autres initiatives, les recommandations aux Etats membres sur des points relevant des trois chapitres. La réunion de janvier / février 2003, qui s'est achevée sur un processus de réflexion lancé dans le Forum civil de Valence de 2002, a donné lieu à la création de la plateforme des ONG pour le Forum civil Euromed afin d'augmenter la visibilité et l'influence de la société civile sur le partenariat. L'Espagne, qui ne conçoit pas la relance du partenariat sans la participation active de la société civile, continuera de promouvoir une plus grande implication de cette dernière au Processus de Barcelone.

**A/I :** *Quel est votre bilan des neuf ans du Processus de Barcelone ?*

**M.A.M. :** Le constat selon lequel nous étions encore loin d'atteindre les objectifs de la Déclaration de Barcelone de 1995, et la léthargie dans laquelle était plongé le Processus de Barcelone, conduisirent la présidence espagnole de l'UE en 2002 à envisager un ambitieux projet destiné à revitaliser le partenariat. Cela s'est matérialisé à travers le Plan d'action de Valence (PAV) dont on peut affirmer qu'il renforça le cadre Euromed dans une conjoncture gouvernée par la crise du processus de paix au Proche-Orient, le 11 septembre et l'élargissement de l'UE. Depuis lors, le Processus de Barcelone a suivi le chemin tracé par le PAV. Les présidences danoise, grecque, ita-

lienne et irlandaise ne se sont pas écartées des objectifs qui y étaient définis. A l'heure actuelle, la relance du Processus se déroule suivant plusieurs voies complémentaires : le lancement de la nouvelle politique de voisinage de l'UE (« Barcelone-plus ») ; l'amélioration des méthodes de travail et le développement de l'architecture institutionnelle du partenariat contenue dans le PAV (avec l'intégration au Processus de Barcelone de la Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne en qualité d'organe de consultation, la mise en marche de la fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue des cultures et des civilisations, et le



**Miguel Angel Moratinos :** « L'Espagne a soutenu la résolution des Nations unies pour l'Iraq car il était indispensable de recouvrer un consensus international » / M. A. ETRANGÈRES

## Le traité de libre commerce entre les USA et le Maroc favorisera les réformes dans le pays voisin

renforcement, au sein de la Banque européenne d'investissements, de l'instrument financier Femip) ; ainsi que l'effort pour clore le réseau d'accords d'association avec la conclusion des négociations avec la Syrie.

Le bilan du Processus de Barcelone est contrasté, mais il réserve aussi une place pour l'espoir. Le moins positif est sans aucun doute la pauvreté des résultats du premier chapitre (dialogue et coopération dans les domaines politique et de la sécurité), en raison de ce que d'aucuns appellent « l'effet contaminant » du conflit arabo-israélien. En revanche, le second chapitre (coopération économique et financière) est celui qui a fait preuve du plus grand développement, même si la multiplication des instruments créés heurte de plein fouet une réalité inévitable : la croissance économique de nos partenaires méditerranéens est insuffisante et le chômage ne diminue pas. La timidité des réformes, le manque d'intégration Sud/Sud (malgré le progrès considérable que représente l'accord d'Agadir) et le faible investissement expliquent, en partie, le faible indice de croissance.

Quant au troisième chapitre (coopération dans les domaines sociale, culturel et humain), la coopération dans le domaine des affaires de la justice et de l'intérieur – les migrations, la lutte contre le crime organisé et la lutte antiterroriste – a montré un certain développement face aux exigences de l'actuelle conjoncture géopolitique régionale et internationale, même si le plus remarquable est la création de la fondation Euromed.

En définitive, il convient de reconnaître le besoin d'un plus grand engagement de la part des deux côtés de la Méditerranée. Au Nord, sous forme d'apports plus généreux d'as-

sistance et de ressources. Au Sud, par la décision renouvelée de réaliser des réformes politiques, économiques et sociales indispensables à un développement équitable.

**A/I :** *Compte tenu que l'un des objectifs du Processus de Barcelone est l'obtention d'une zone de libre commerce en 2010, quelles répercussions peut avoir le traité de libre commerce entre les Etats-Unis et le Maroc ?*

**M.A.M :** Des initiatives telles que ce traité doivent être considérées de façon positive, comme un moyen supplémentaire de dynamiser l'économie et le processus de réformes entrepris par le Maroc, unissant ses efforts à ceux de l'UE à travers l'accord d'association ou la politique de voisinage.

**A/I :** *L'élargissement de l'UE a suscité méfiances dans le Maghreb, en particulier devant la crainte de voir surgir une Europe tournée vers le Nord et éloignée de la Méditerranée. Quels sont les avantages et les enjeux offerts par l'élargissement ? Quelles possibilités apporte la politique de nouveau voisinage dans le cadre de Barcelone ?*

**M.A.M :** La politique de nouveau voisinage de l'UE tente d'aller encore plus loin – sur une base bilatérale – dans les objectifs de la Déclaration de Barcelone. Pour cela, on peut lui prévoir un effet catalyseur qui a déjà commencé à se montrer dans la réceptivité avec laquelle certains partenaires du Sud, comme le Maroc, la Tunisie ou la Jordanie l'ont accueillie.

Les problèmes que pose l'élargissement à nos voisins du Sud découlent

plus du désir de certains Etats membres de l'UE de congeler le budget communautaire, et à son tour de l'augmentation des demandes et des besoins de dépenses que suppose l'élargissement. Ce qui fait que la politique de nouveau voisinage est de plus en plus perçue comme un instrument utile pour canaliser des fonds communautaires également vers le Sud, et tout particulièrement vers le Maghreb.

La croissance du partenariat Euromed à 35 Etats rend encore plus nécessaire la mise en œuvre de politiques à géométrie variable et de coopération sous-régionale, comme par exemple la revitalisation du Dialogue 5+5.

**A/I :** *Quelle est votre avis sur l'initiative du Grand Moyen-Orient promue par les USA, et quel rapport peut-elle avoir avec le Processus de Barcelone et la politique de nouveau voisinage ?*

**M.A.M :** Depuis l'annonce de leur initiative, les USA ont déployé de grands efforts pour incorporer les nombreuses opinions formulées par l'UE, dont la vision a été matérialisée dans le Rapport sur la future Association stratégique de l'UE avec la Méditerranée et le Proche-Orient. Ce rapport repose à son tour sur les principes du Processus de Barcelone, dont il souligne la pleine importance et validité. En ce sens, l'initiative des USA pourrait constituer un complément des politiques et des instruments que développe depuis au moins une décennie l'UE en Méditerranée et au Proche-Orient, et en particulier le partenariat Euromed ou le Processus de Barcelone.

**A/I :** *Quelles seraient les clefs pour avancer dans le processus d'intégration de*

## La nouvelle politique de voisinage sert à canaliser vers le Maghreb des fonds communautaires

*l'Union du Maghreb arabe (UMA) ? S'il se produisait, croyez-vous que l'Europe devrait offrir aux pays du Maghreb un quelconque type de relation privilégiée, dans le cadre de Barcelone ?*

**M.A.M :** Une première clef consisterait à dresser un inventaire des problèmes que soulève l'UMA. Le conflit du Sahara est l'un d'entre eux, peut-être le plus important. Mais il en existe d'autres dans lesquels entrent en jeu des facteurs de leadership régional et des problèmes de financement. L'intérêt des pays qui la constituent varie en intensité, mais il existe une conscience généralisée que le coût du non-Maghreb est élevé pour tous. L'UMA pourrait avoir disparu, au regard des standards européens, mais elle existe toujours grâce à la prédominance de la conscience de ses potentialités.

Il n'est pas nécessaire d'attendre que l'intégration du Maghreb soit un fait pour travailler en faveur du soutien des pays de la zone qui favorise son rapprochement de l'Europe, ce qui est considéré pleinement compatible et complémentaire avec l'intégration régionale. De fait, l'objectif de la politique de nouveau voisinage est de reconnaître le besoin de singulariser les relations avec nos voisins du Sud, tendant à une relation privilégiée qui reconnaisse les efforts développés au cours de ces années et ceux qui restent à réaliser.

### Nouveau panorama dans les relations hispano-maghrébines

**A/I :** *Le Maroc a été la destination de la première visite effectuée par José Luis Rodríguez Zapatero, à l'étranger. Quelles propositions apporte l'Espagne pour négocier avec ce pays les problè-*



**Miguel Angel Moratinos pendant l'entretien avec Andreu Claret et Darío Valcárcel, directeurs d'AFKAR/IDEES. /M. AFFAIRES ETRANGERES**

*mes non résolus et lancer une nouvelle ère de relations ? Quel rôle peuvent jouer la Catalogne, l'Andalousie ou les Canaries dans ce domaine ?*

**M.A.M :** La visite du président du gouvernement au Maroc lance une nouvelle étape d'entente et de dialogue. Je suis convaincu que les perspectives sont très encourageantes, compte tenu des potentialités de la relation et dans la mesure où celle-ci repose sur une forte volonté et sur la reconnaissance de l'existence de problèmes partagés qui requièrent des solutions servant les intérêts des deux parties. Précisément pour cela, je n'aime pas parler de propositions de l'Espagne,

car cela laisserait entendre un sens unique dans la relation. Ce sont des propositions des deux parties. Nous devons fonder la relation sur de concepts tels que le dialogue, l'échange de points de vue et un travail coordonné. Nous sommes les plus hauts défenseurs du principe d'appropriation à la base de la politique de nouveau voisinage, et il est important de l'appliquer également à nos relations bilatérales, et d'autant plus avec le Maroc.

La présence des Communautés autonomes au Maroc est une nouvelle réalité qui lance des défis, l'un des plus importants étant le renforcement de la coordination avec celles-ci. Si l'on veut créer de véritables synergies

## Les relations Euromed exigent de plus grandes ressources du Nord et plus de réformes au Sud

et multiplier de façon exponentielle la présence de l'Espagne, cet aspect est essentiel. Si nous nous focalisons sur l'exemple de la politique de coopération au développement, l'information mutuelle sur les projets que chaque Communauté autonome met en œuvre, ainsi que sur leurs zones et secteurs prioritaires, contribue à éviter des chevauchements inutiles.

**A/I :** *Dans vos déclarations au Sénat sur le Sahara Occidental, vous avez défendu le besoin d'abandonner la politique de neutralité active en faveur d'une politique d'engagement, sans oublier le cadre essentiel des Nations unies. Comment allez-vous matérialiser ce plus grand engagement ? L'Espagne peut-elle promouvoir une Feuille de route qui conduise à la résolution consensuelle entre les parties ?*

**M.A.M :** Ce qui est important, c'est de stimuler le débat entre les parties. C'est un moyen essentiel pour parvenir à l'objectif désiré par tous : une solution au contentieux. C'est facile à dire, penseront les lecteurs. Mais ce qui est certain, c'est qu'il n'existe pas encore de véritable dialogue entre les parties. L'Espagne souhaiterait contribuer à ce dialogue avec les moyens qui sont à sa portée, c'est-à-dire en utilisant les canaux d'interlocution privilégiée existant entre les parties impliquées dans le contentieux, avec les voisins et d'autres pays intéressés de l'UE. Mais il n'est aucunement prétendu d'envisager une alternative entre un plan de l'ONU et un accord politique bilatéral entre les parties. C'est un élément de complémentarité. L'Espagne n'a pas l'intention de faire de l'ombre, si je puis me permettre cette expression, au seul cadre de référen-

ce, qui est et restera l'ONU, où doivent se concentrer les efforts pour parvenir à une solution qui respecte la légalité internationale, et soit juste, consensuelle, durable et conforme au principe de la libre détermination.

**A/I :** *De quelle manière l'Espagne peut-elle maintenir des relations équilibrées avec le Maroc et l'Algérie ? Quelle est la perspective des relations avec l'Algérie après la réélection d'Abdelaziz Bouteflika ?*

**M.A.M :** Je ne vois pas vraiment où est le problème, ni pourquoi les relations avec ces deux pays devraient être analysées en termes de concurrence. Notre contribution à la stabilité régionale consiste à tenter d'encourager et de maintenir les meilleures relations avec chacun des pays d'une zone aussi prioritaire pour nous comme est le Maghreb. D'autres ingrédients complémentaires de notre action dans la région sont le fait de plaider constamment pour faciliter le rapprochement avec l'Europe et entre eux. Cela dit, chaque pays du Maghreb possède sa propre idiosyncrasie, qui marque l'évolution et la maturité de nos relations. En ce qui concerne l'Algérie, il est indubitable que la fin de la période électorale stabilise la situation du pays et apporte le calme nécessaire pour aborder des questions longtemps laissées de côté. Le moment est venu d'appuyer sur l'accélérateur.

**A/I :** *Un autre des axes, récemment récupéré, des relations hispano-maghrébines est la Libye. Comment l'Espagne va-t-elle focaliser les relations, et quelles possibilités ont les entreprises d'obtenir des contrats dans ce pays, face au*

*fort pouvoir d'attraction des entreprises britanniques et américaines ?*

**M.A.M :** La meilleure façon de contribuer à la réforme interne et externe de la Libye, qui doit venir de l'intérieur, consiste à l'encourager à s'intégrer le plus tôt possible au Processus de Barcelone, à condition qu'elle accepte le « acquis euroméditerranéen » et tout ce qu'il représente. Il est important de suivre avec attention l'évolution de ce pays, qui au cours des derniers mois a adopté des décisions pertinentes. Il est également important de comprendre les tensions internes et d'encourager les facteurs d'ouverture économique qui commencent à se dessiner. L'Espagne est déjà présente en Libye, à travers certaines entreprises. La capacité d'attraction du secteur privé espagnol est liée aux efforts pour créer un cadre juridique stable. C'est pourquoi il est urgent de terminer rapidement les négociations déjà entreprises pour la conclusion d'un Accord de protection réciproque des investissements, ainsi que pour le paiement de la dette.

### Irak et le processus de paix au Proche-Orient

**A/I :** *Tout projet méditerranéen est conditionné par Iraq. Quelles sont les perspectives dans ce pays après le début d'un transfert limité de souveraineté, et quel rôle peut jouer l'Espagne à l'avenir après le retrait des troupes ?*

**M.A.M :** Nous devons situer la crise iraquienne dans le cadre qui lui revient, c'est-à-dire le Proche-Orient, et non pas la Méditerranée, qui est une entité différente aussi bien d'un point de vue géographique que politique.

## Le retrait des troupes d'Iraq ne signifie pas que l'Espagne abandonne ses engagements dans la région

Dans cette région, l'instabilité en Iraq et surtout le conflit arabo-israélien touchent non seulement les pays voisins, mais encore la communauté internationale dans son ensemble.

Quant à l'Iraq, l'intention du gouvernement n'est pas de se tourner vers le passé, et de montrer du doigt les responsables. Il est clair que la stratégie adoptée n'a pas produit les résultats désirés. Il est également clair que de nombreux millions de citoyens ne partageaient pas les décisions adoptées par certains gouvernants. Ce qui importe réellement, c'est désormais de regarder vers l'avenir.

Le retour des soldats espagnols fut une décision souveraine adoptée par un gouvernement démocratiquement élu. Une décision appuyée par l'immense majorité des espagnols.

L'Espagne, en tout état de cause, ne va pas rester indifférente au présent et à l'avenir des iraqiens. Elle fera valoir son expérience et sa capacité d'interlocution dans tous les forums internationaux où elle participe, et dans ses relations avec les pays voisins de l'Iraq afin de garantir la réussite de la transition politique. Et bien entendu, nous maintiendrons nos engagements annoncés à la Conférence des donateurs de l'année dernière.

Il existe en Iraq le problème croissant du manque de sécurité, mais malgré cela des événements d'importance considérable se sont produits : la dissolution du Conseil du gouvernement et l'établissement du nouveau gouvernement intérim, la perspective de la fin de l'occupation et l'approbation, à l'unanimité du Conseil de Sécurité, de la résolution 1546 qui détermine l'organisation d'élections générales au plus tard le 31 janvier 2005. Ces élections sont la véritable clef de la poursuite du processus.

L'Espagne aurait désiré une résolution qui livre le contrôle politique et militaire aux Nations unies et que le transfert de la souveraineté à l'Iraq soit reflété de façon plus précise. Nous soutenons cependant la résolution, car il était indispensable de récupérer le consensus de la communauté internationale.

**A/I :** *Croyez-vous qu'il reste encore une marge d'espoir de paix pour le conflit entre les palestiniens et israéliens ? Que pensez-vous du projet de Sharon de retrait de Gaza ? Que signifient les propositions de paix surgies des sphères non officielles ? L'UE parviendra-t-elle à jouer un plus grand rôle dans la région ? De quelle manière l'Espagne peut-elle contribuer ?*

**M.A.M :** Personne ne saurait nier que le processus arabo-israélien traverse un moment critique, et cette expression rebattue ne cesse cependant de refléter la réalité. Nous nous trouvons face à une nouvelle stagnation, dont la relance exige en premier lieu de mettre un terme au cercle terreur-violence. Les populations palestinienne et israélienne veulent et ont droit à la paix. Les responsables politiques et la communauté internationale sont tenus de garder espoir, aussi faible soit-il, et de le transformer en réalité.

Le retrait de Gaza représente une opportunité à saisir, à condition qu'il se produise dans le cadre de la Feuille de route et que l'on respecte la vision d'une paix reposant sur deux Etats. A l'heure actuelle, ni les parties ni la communauté internationale ne peuvent se permettre un nouvel échec.


Le Quartette a récemment réaffirmé les principes qui ont toujours guidé le processus de paix, et surtout que

l'on ne peut pas atteindre la paix sans des formules négociées et adoptées d'un commun accord entre les israéliens et les palestiniens.

Les initiatives de paix émanant de la société civile, comme celle de Genève, démontrent quant à elles qu'il existe des interlocuteurs, des deux côtés, désireux de parler de paix. Elles sont en outre le reflet de la capacité de mobilisation de la société civile et de sa volonté de participer activement à la recherche d'une solution au conflit.

Quant à nous autres les européens, nous sommes de plus en plus conscients que ce qui se passe au Proche-Orient nous concerne. Notre objectif consiste à rechercher la paix et la prospérité dans la région, et nous ne saurions remettre en cause la légitimité ou non pour contribuer à ces efforts pour la paix. Nos opinions publiques nous le réclament ainsi. L'UE ne renonce pas à sa vision sur ce que doit être la paix au Proche-Orient, et elle s'efforcera afin de poursuivre son avancée vers une solution juste et globale du conflit.

Enfin, l'Espagne a traditionnellement constitué un stimulant actif, impartial et désintéressé des efforts susmentionnés, aussi bien en qualité de membre de l'UE qu'à l'échelon individuel, comme nous l'avons démontré en 1991 à la Conférence de la paix de Madrid. En ce qui me concerne, tout le monde connaît mon engagement personnel et politique concernant les efforts pour résoudre le conflit arabo-israélien. Aujourd'hui, du haut de mes fonctions de ministre des Affaires étrangères et de la coopération, je mettrai à la disposition de la politique extérieure espagnole et européenne toute l'expérience que j'ai acquise dans l'exercice de ma tâche comme représentant spécial de l'UE dans la zone. ■

 Europa busca una relación más profunda con los países del sur del Mediterráneo una ya